

Victime de spoofing telephonique

Par **tallonat**, le **06/08/2019** à **11:38**

bonjour,

Je voudrai savoir ce qu'on peut faire juridiquement contre le spoofing telephonique.

Il s'agit de pratiques frauduleuses de démarcheurs par telephone qui parviennent (avec un logiciel de hacker) à afficher sur le telephone de ceux qu'ils appellent un numero de telephone qui n'est pas le leur (mais un numero d'un particulier, pris au hasard).

Actuellement, j'en suis victime avec ma ligne fixe de telephone fixe, car je reçois environ une dizaine d'appels de gens qui me disent "vous avez cherché à me joindre ?" alors que je n'ai evidemment jamais appelé ces personnes qui me sont inconnues.

Mon operateur telephonique m'indique qu'il ne peut rien faire sinon m'inviter à changer mon numero .

Ce qui est facturé 18 euros hormis tous les inconvéniens pratiques liés à un changement de numero de telephone fixe.

Il semble que cela ne puisse pas être assimilé à une usurpation d'identité .

Par **jodelariege**, le **06/08/2019** à **13:36**

bonjour cela semble etre une plaie:

<https://www.quechoisir.org/actualite-demarchage-telephonique-le-spoofing-une-zone-de-non-droit-n60129/>

et il ne semble pas y avoir autre chose à faire que de changer son numéro de téléphone pour avoir la paix....